

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition  
écologique et solidaire

**Arrêté du 12 3 OCT. 2019**

**modifiant l'arrêté du 26 mars 2015 portant désignation du site Natura 2000**

**Marais tufeux du Châtillonnais**

(zone spéciale de conservation)

NOR : TREL1926604A

**La ministre de la transition écologique et solidaire,**

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision d'exécution (UE) 2018/43 de la Commission du 12 décembre 2017 arrêtant une onzième actualisation de la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 2015 portant désignation du site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais (zone spéciale de conservation) ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du 17 septembre au 09 octobre 2019, en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement,

**Arrête :**

**Article 1er**

Les cartes annexées au présent arrêté abrogent et remplacent les cartes annexées à l'arrêté du 26 mars 2015 portant désignation du site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais (zone spéciale de conservation - FR2600963).

L'espace ainsi délimité s'étend sur une partie du territoire des communes suivantes situées dans le département de la Côte d'Or : Avot, Beneuvre, Brémur-et-Vaurois, Bure-les-Templiers, Chanceaux, Cussey-les-Forges, Échalot, Frolois, Gouilles, Gurgy-le-Château, Leuglay, Lignerolles, Marey-sur-Tille, Moitron, Recey-sur-Ource, Rochefort-sur-Brévon, Saint-Broing-les-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Vernois-les-Vesvres, Villedieu.

## Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée au présent arrêté abroge et remplace la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée à l'arrêté du 26 mars 2015 portant désignation du site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais (zone spéciale de conservation).

## Article 3

Les cartes visées à l'article 1<sup>er</sup> ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de Côte-d'Or, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comte, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique et solidaire.

Elles sont également consultables et téléchargeables sur les sites du Bulletin officiel du ministère de la transition écologique et solidaire (<https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/recherche>) et de l'inventaire national du patrimoine naturel hébergé par le Muséum national d'Histoire naturelle (<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>).

## Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 3 OCT. 2019

La ministre de la transition écologique et solidaire,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

Pour la Ministre et par délégation,  
La Directrice adjointe,  
auprès du Directeur de l'eau et de la biodiversité

T. VATIN

PO/ Simone SAILLANT

## ANNEXE

### Annexe à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR2600963 - Marais tufeux du Châtillonnais (zone spéciale de conservation)

#### Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

##### 1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (* sites d'orchidées remarquables)
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )
7220	* Sources pétrifiantes avec formation de tuf ( <i>Cratoneurion</i> )
7230	Tourbières basses alcalines
91E0	* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>

##### 2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

###### Amphibiens

1193	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>
------	------------------------	--------------------------

###### Invertébrés

1014	Vertigo étroit	<i>Vertigo angustior</i>
1016	Vertigo de Des Moulins	<i>Vertigo moulinsiana</i>

1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
1065	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>
1092	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>
6169	Damier du Frêne	<i>Euphydryas maturna</i>

Mammifères

*Aucune espèce mentionnée*

Plantes

*Aucune espèce mentionnée*

Poissons

1163	Chabot	<i>Cottus gobio</i>
------	--------	---------------------

Reptiles

*Aucune espèce mentionnée*

Fait le 12 3 OCT. 2019

La ministre de la transition écologique et solidaire,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

Pour la Ministre et par délégation,  
La Directrice adjointe,  
auprès du Directeur de l'eau et de la biodiversité  
T. VATIN  
Simone SAILLANT

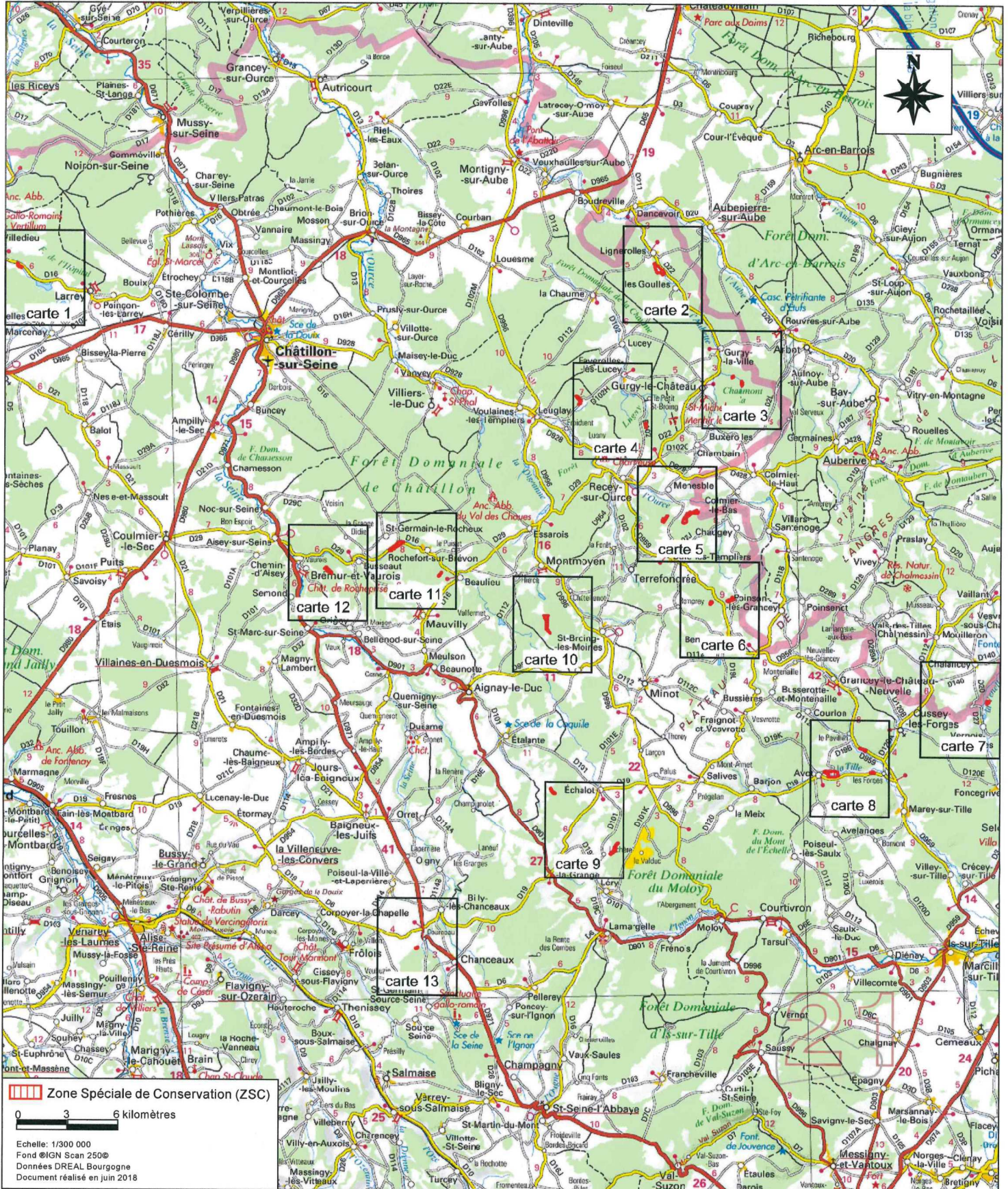
Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte d'assemblage au 1/300 000 et 13 cartes au 1/25 000 annexées à l'arrêté de désignation  
du site Natura 2000

signées le :

23 OCT. 2019

sur la Ministère et par d'élég  
La Direction régionale de l'écologie  
auprès de la Direction de l'eau et de la biologie  
Anne SAILLANT

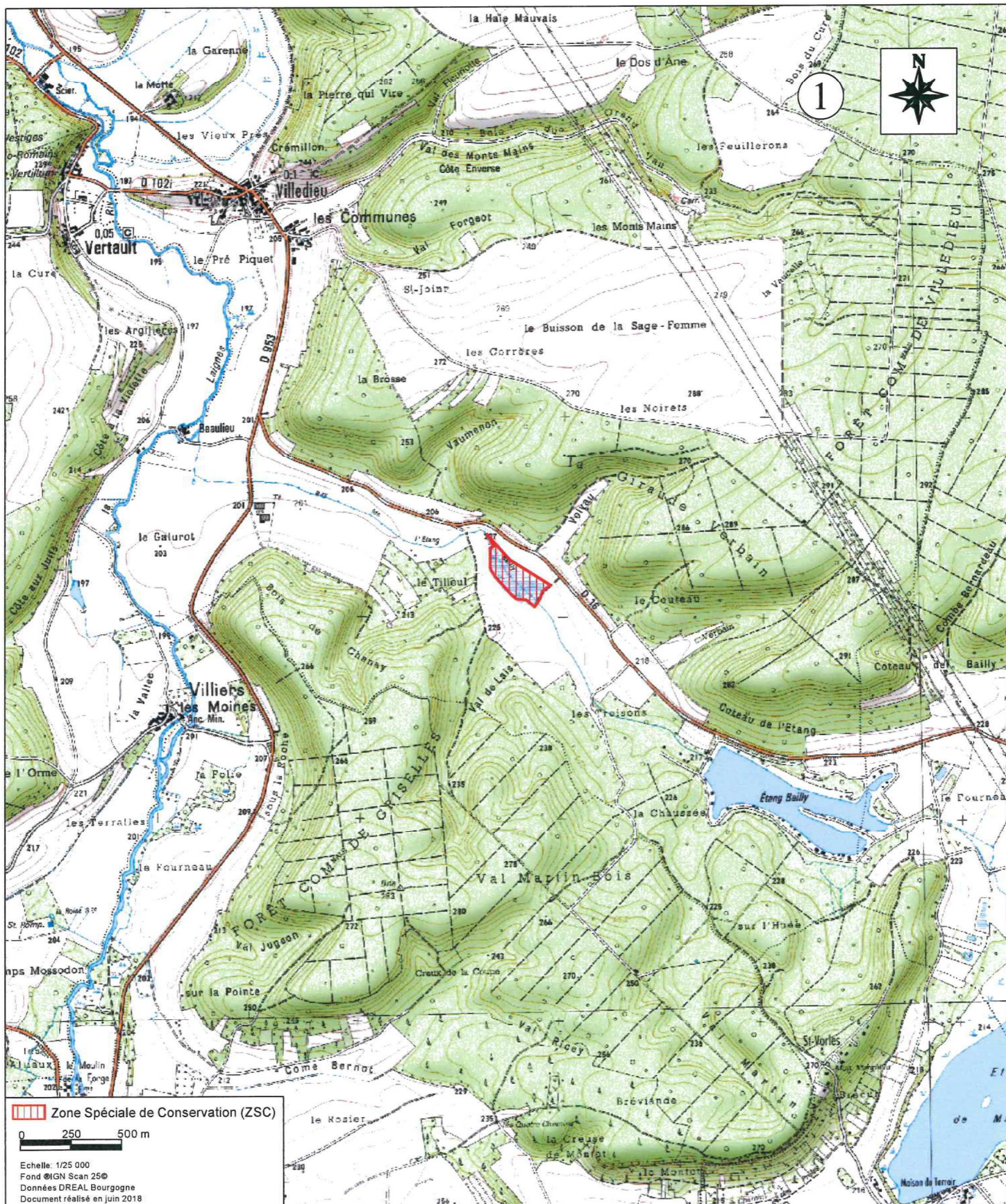





Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte 1/13 au 1/25 000

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

0 250 500 m

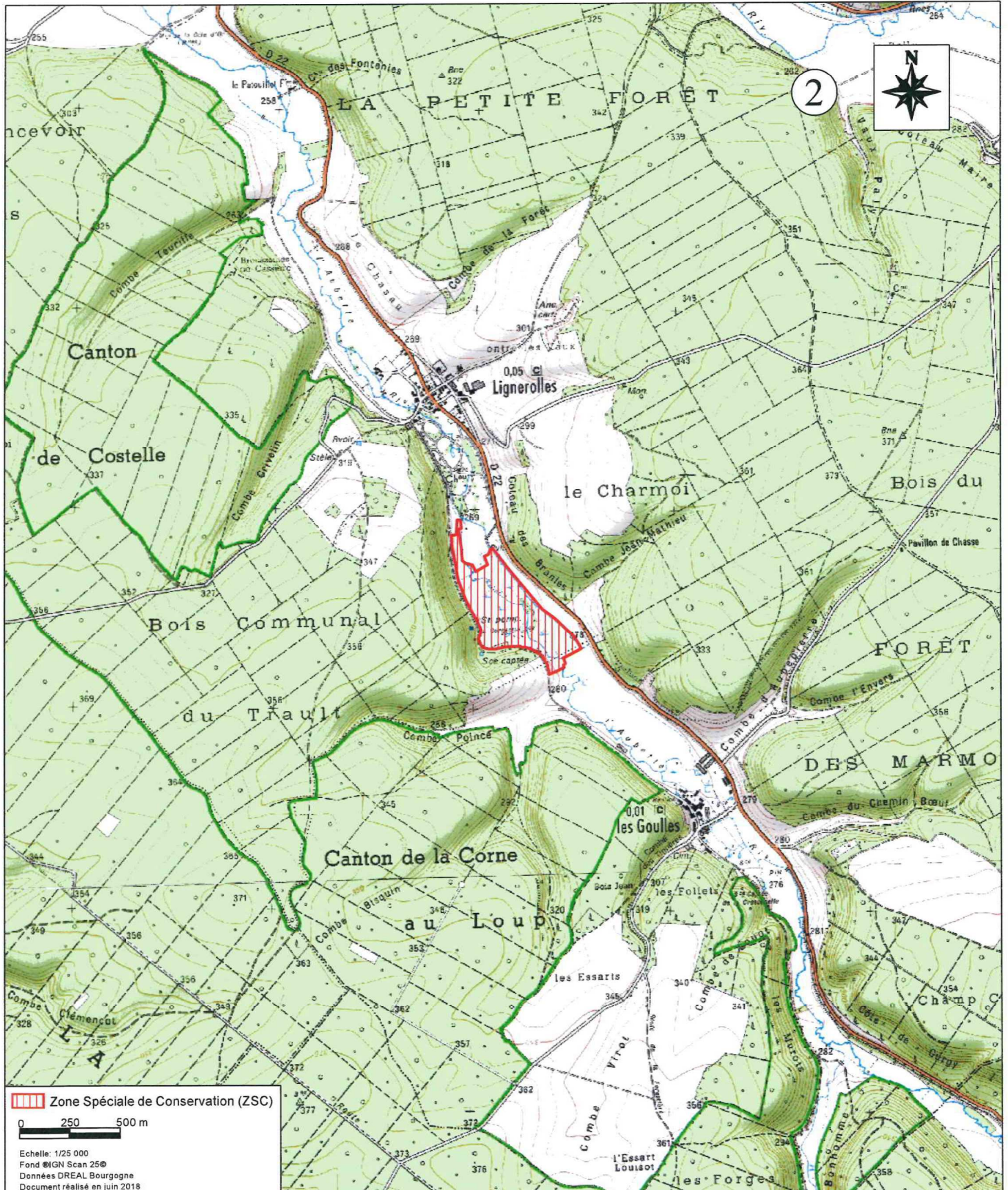
Echelle: 1/25 000  
Fond ©IGN Scan 25©  
Données DREAL Bourgogne  
Document réalisé en juin 2018

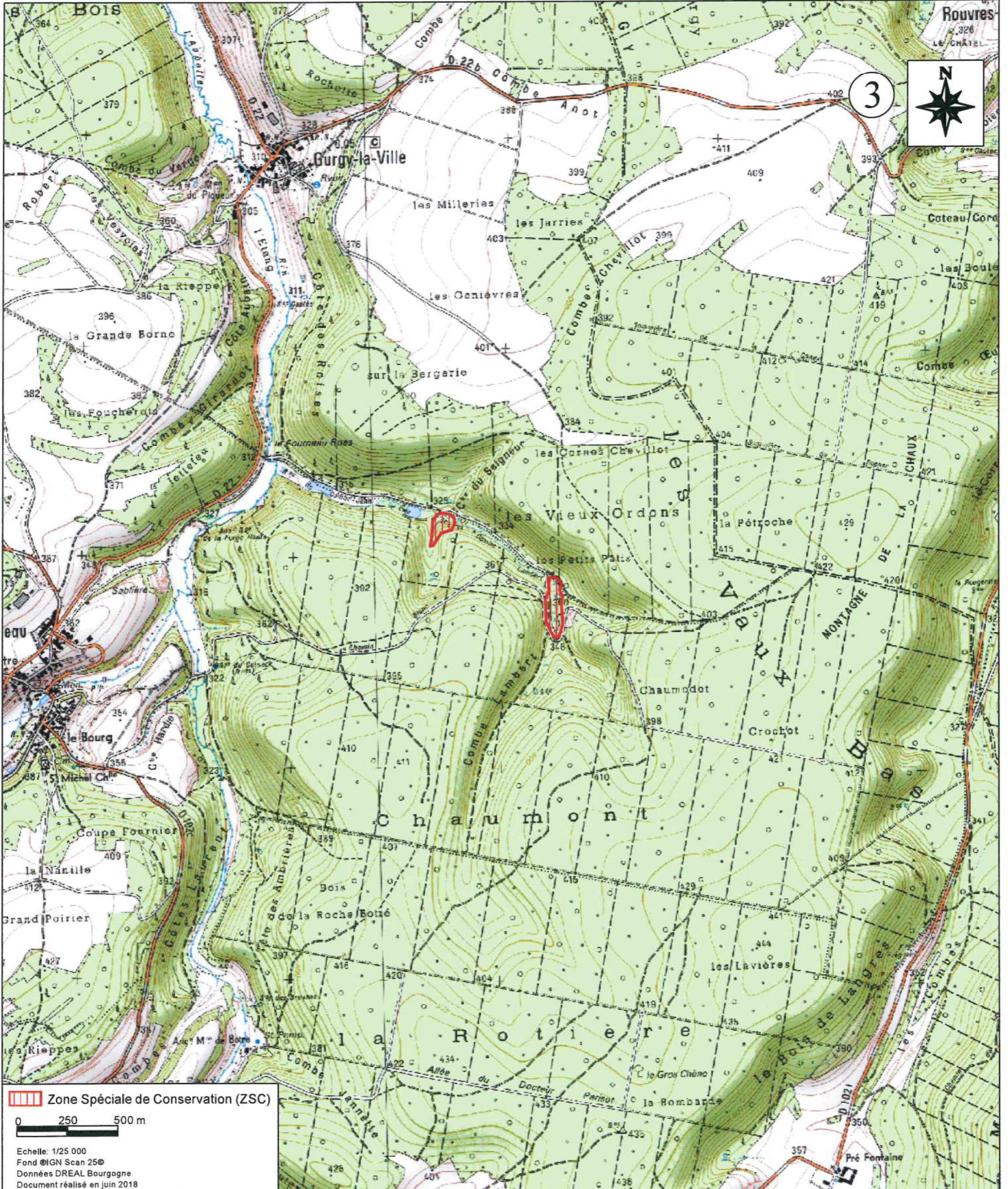


Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte 2/13 au 1/25 000

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE





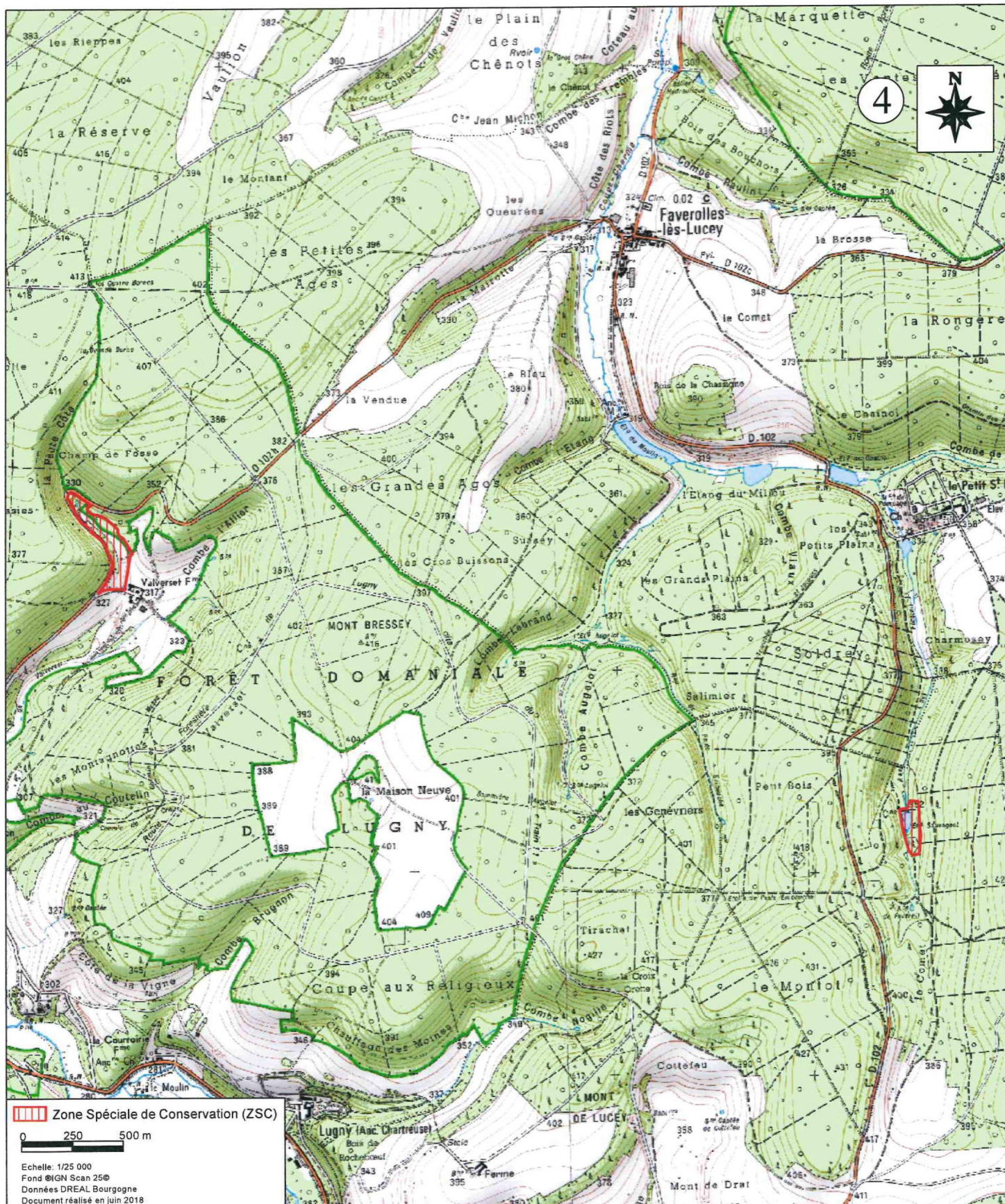


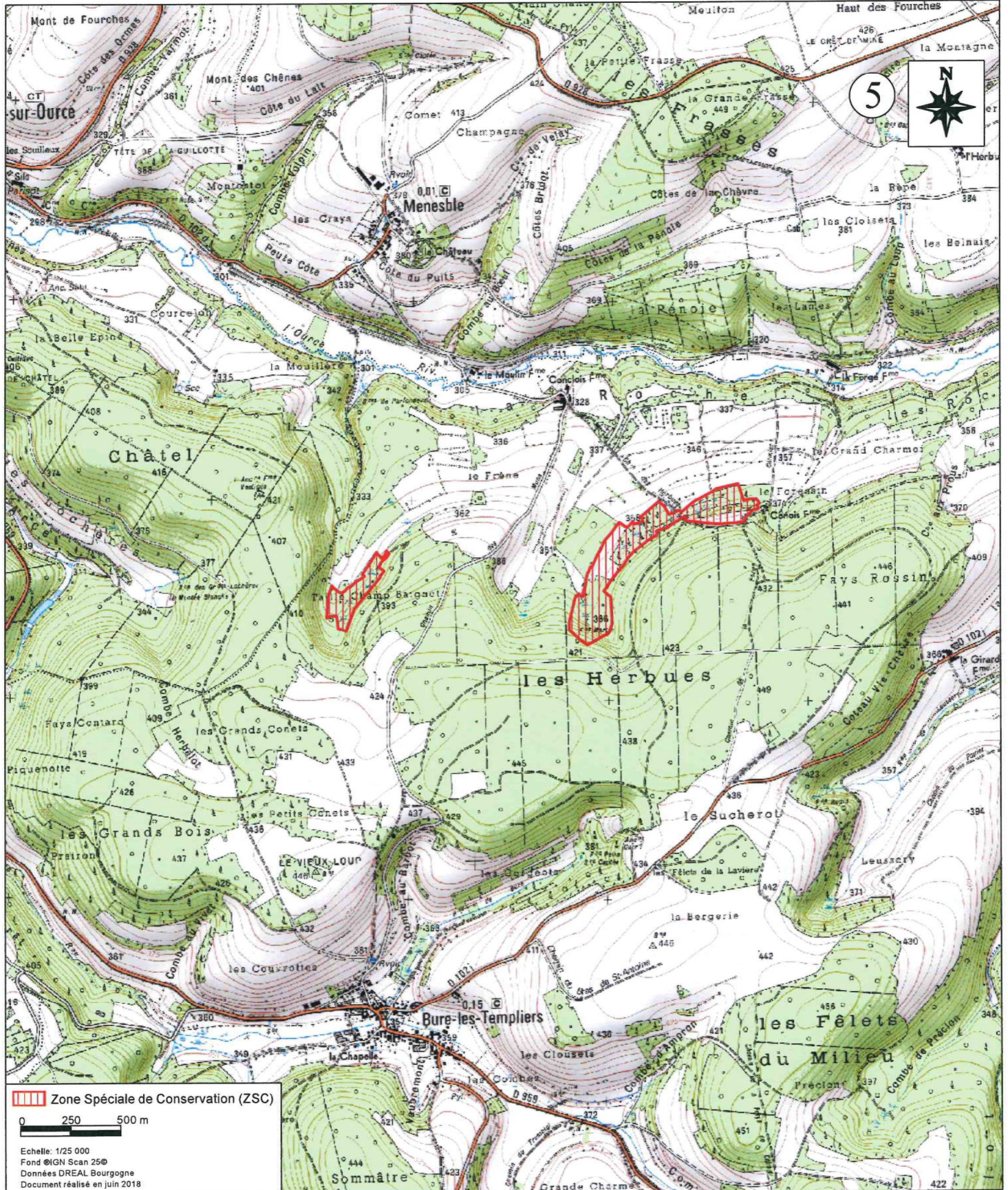


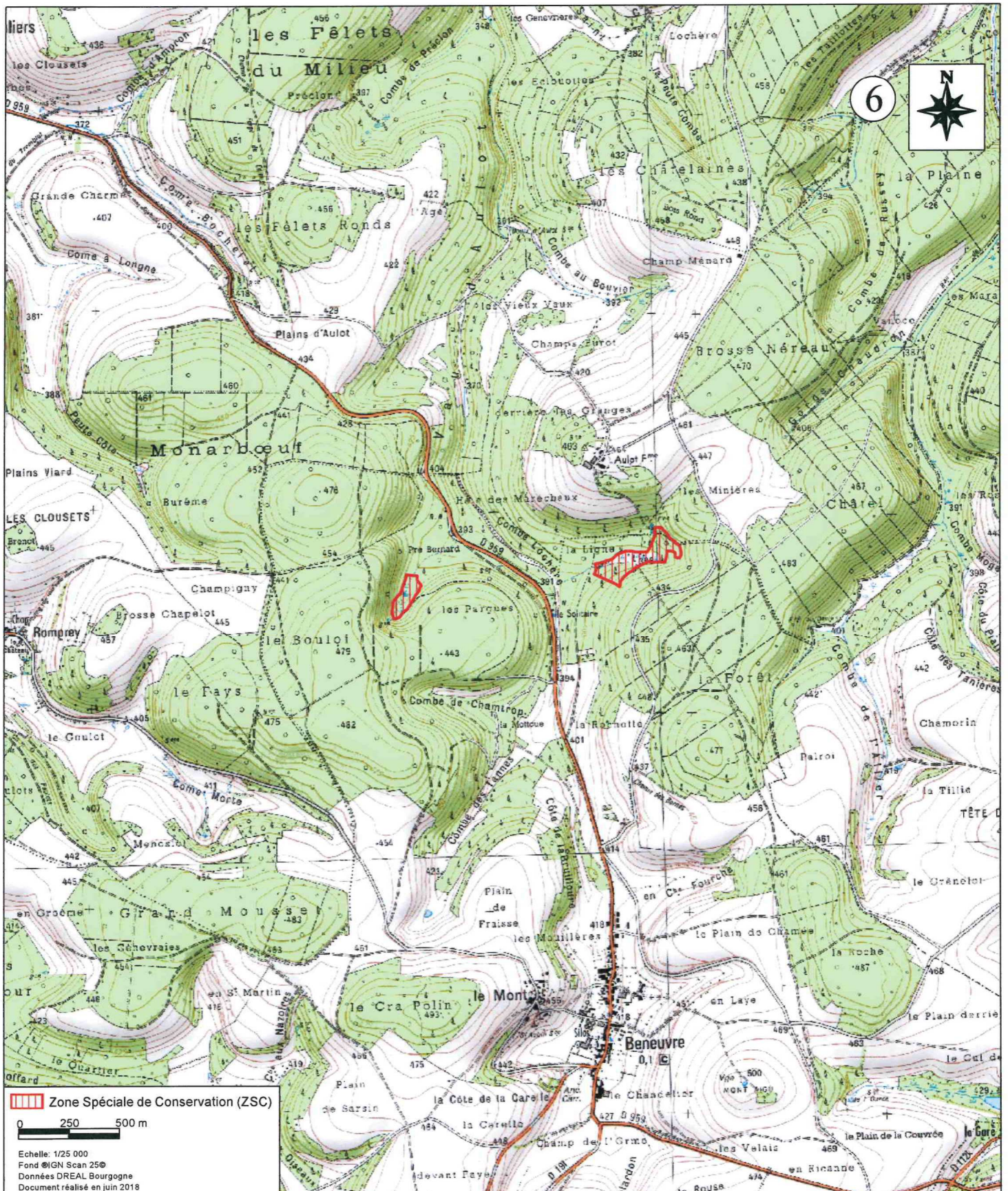
Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte 4/13 au 1/25 000

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE





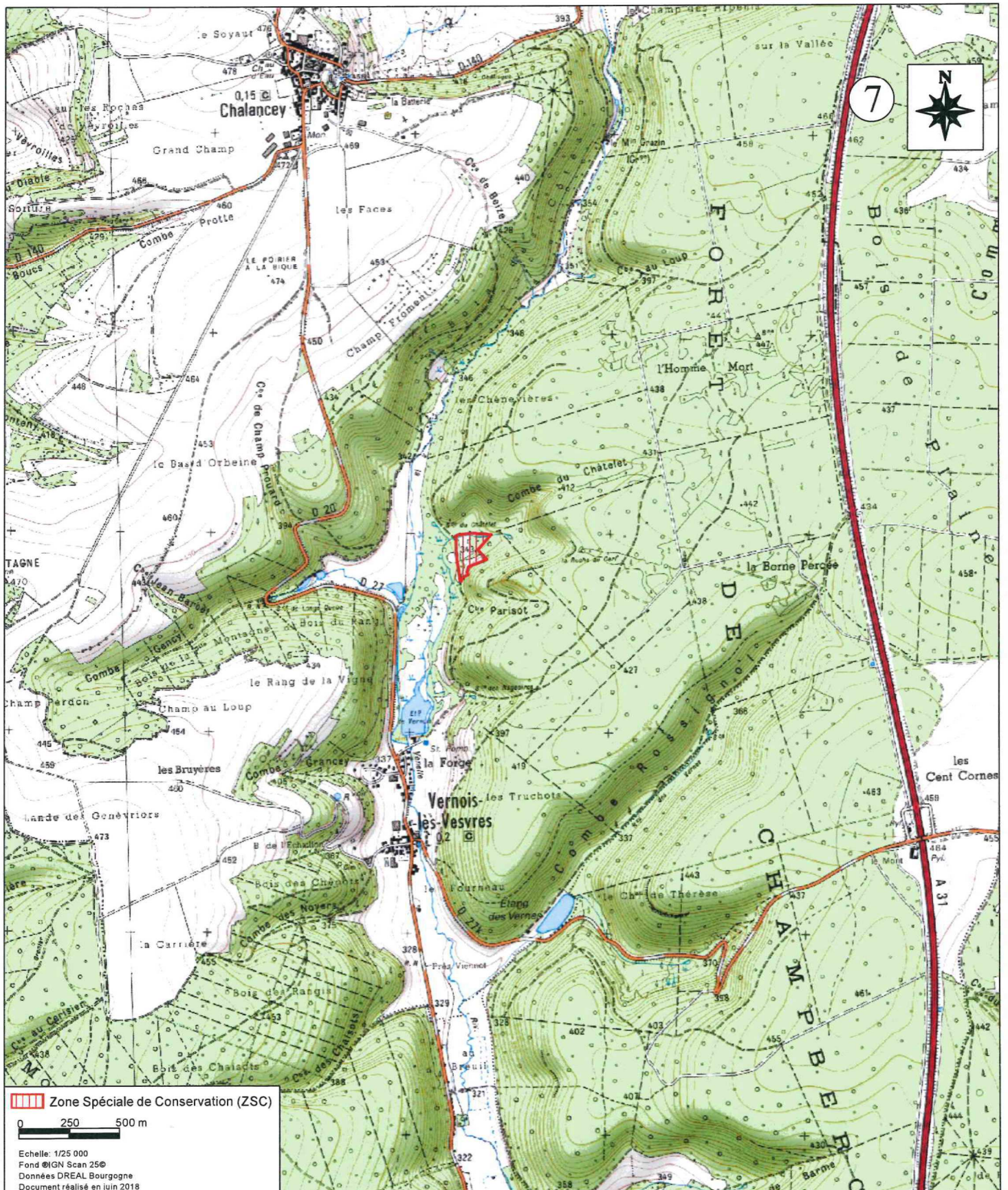


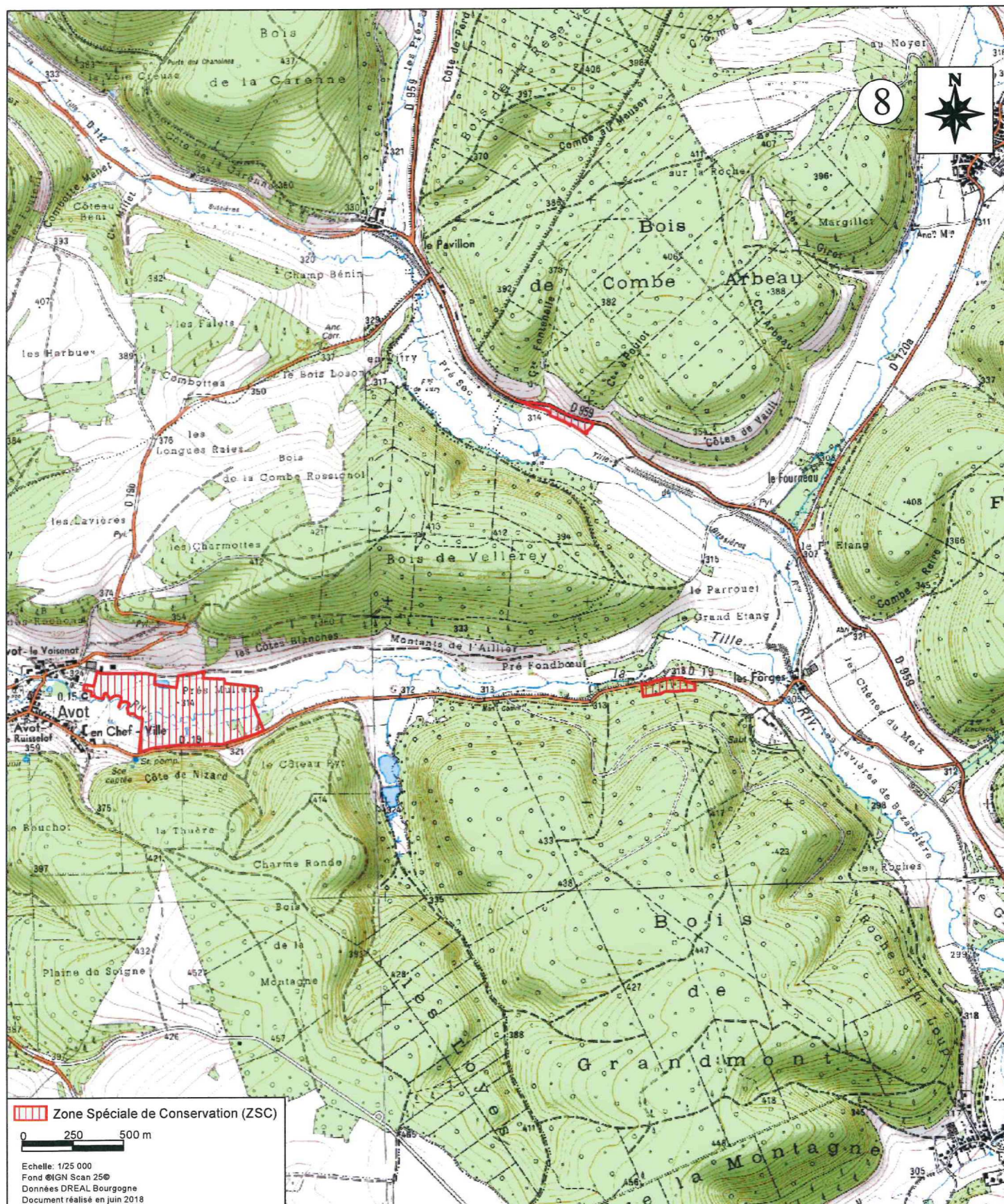


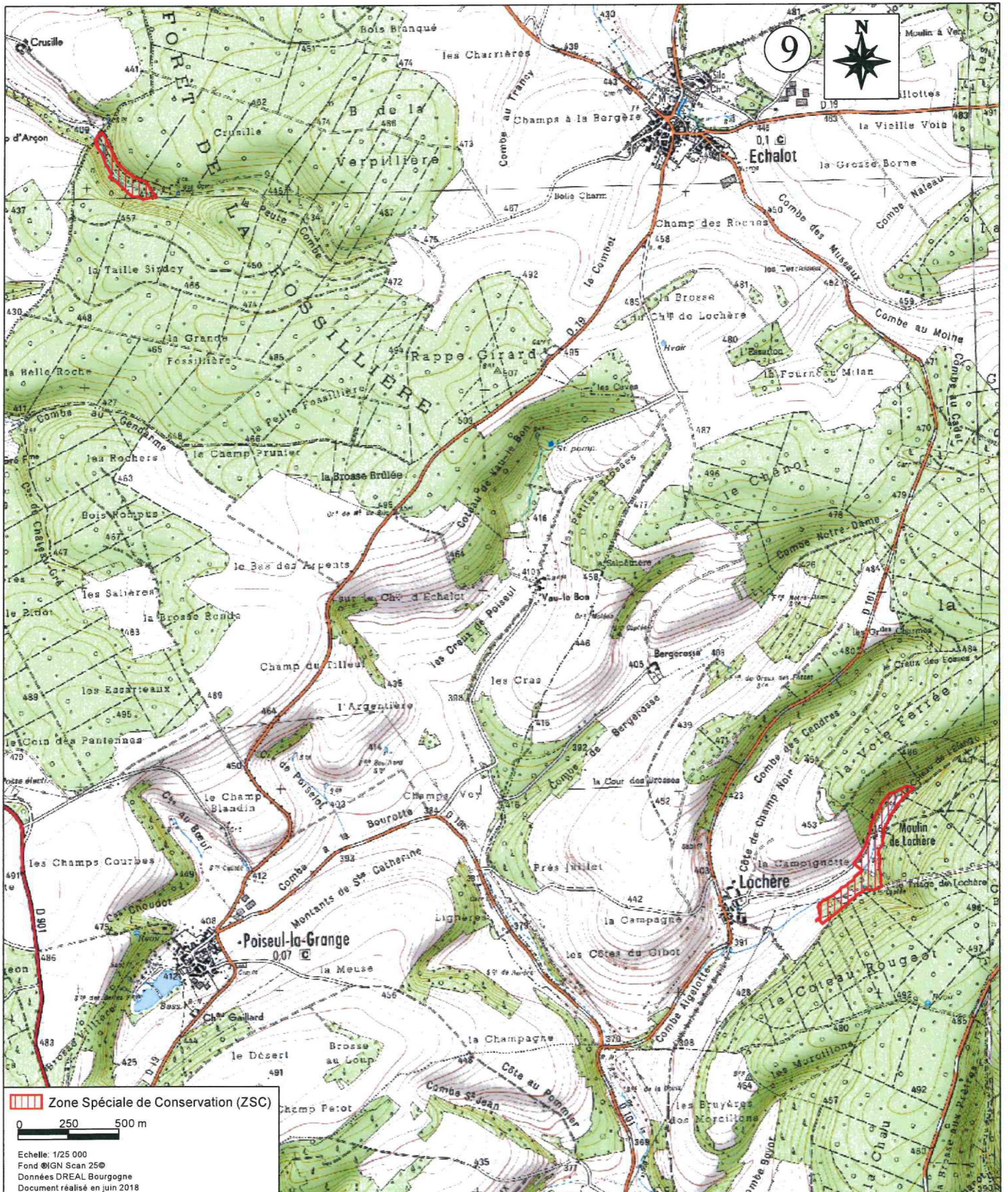
Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte 7/13 au 1/25 000

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE





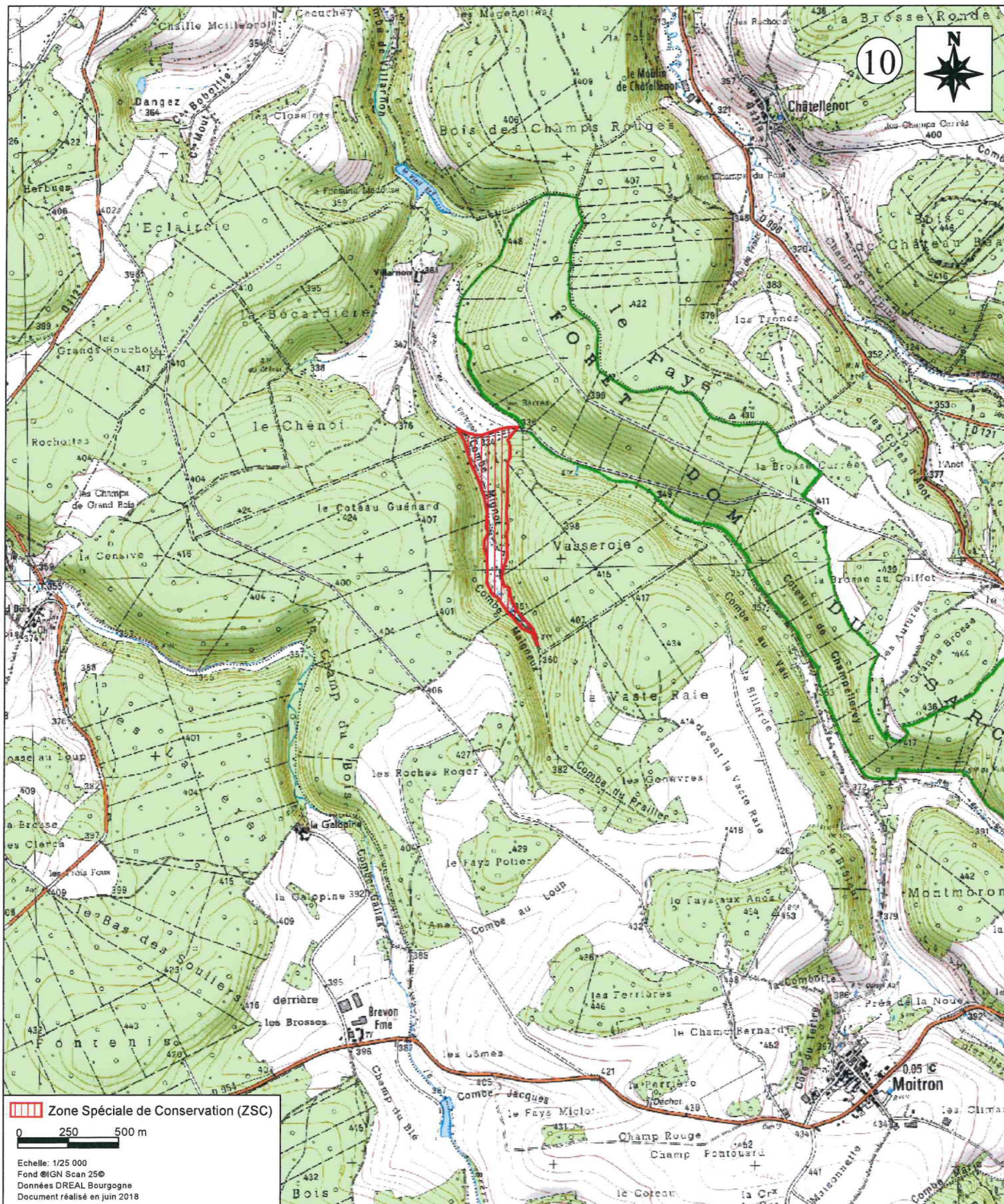




Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte 10/13 au 1/25 000

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE









Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte 12/13 au 1/25 000

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE





Site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais  
Zone spéciale de conservation FR2600963  
(département de Côte d'Or)

Carte 13/13 au 1/25 000

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

